Monsieur le représentant de Monsieur le Maire,
Je vous remercie d'accueillir ce 92ème congrès dans cette belle ville de Lille et pour vos paroles de bienvenue.
Mesdames et Messieurs les administrateurs,
Mesdames et Messieurs les Présidents de groupement, je salue particulièrement ceux de la Région des Hauts de France,
Mesdames et Messieurs les porte-drapeaux,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

Je vous remercie tous d'être à nouveau présents, ici à Lille où certains d'entre nous ont servi, au CFAT ou au CFT.
Je salue mon ami Vincent GUIONI, Président de l'UNP, ancien patron du CFT, le plus beau poste opérationnel de l'ADT puisqu'il commande toutes les divisions et brigades de l'ADT.
Après ce court préambule, je déclare officiellement ouvert ce 92ème congrès. Nous accueillerons de nombreuses autorités civiles et militaires.
Les Généraux DESMEULLES et FILSER qui nous faut l'honneur d'être présents et de présenter cet après-midi leurs organismes.
Nous accueillerons également la Présidente Directrice Générale de la FDJ, comme en 2023 à Tours, qui prendra la parole après le déjeuner à 14 heures précises.
Marie-Christine VERDIER-JOUCLAS, la Directrice générale de l'ONaCVG, qui fera un point de situation en fin de matinée.
Le programme a beaucoup évolué car les contraintes de notre ministre déléguée aux anciens combattants ont changé jour après jour et nous avons pu caler son intervention en fin de semaine dernière.

Un évènement ce matin, un autre en fin d'après-midi l'ont amené à faire ce déplacement en voiture pour une heure de présence sur site, car elle voulait absolument être présente. Très sensible..... je l'accueillerai pour le dessert et vous demanderai de vous lever pour l'accueillir. Merci par avance.

Elle prendra la parole à 14h15 pour partir ensuite.

La suite du programme se déroulera comme prévu par Brigitte RAINE, qui, comme d'habitude à tout prévu et réorganisé le programme en permanence en intégrant les modifications, les annulations, les inscriptions au dernier moment...

Brigitte, sincèrement, un très grand bravo à toi et à toute l'équipe des salariés.

Un immense merci, vous ne pouvez pas savoir combien leur présence amicale, fidèle et efficace m'est précieuse. Je leur en suis très très reconnaissant.

Par ailleurs, j'ai des annonces à vous faire.

La plus importante, l'adoption de nos nouveaux statuts cet été. Long combat, des échanges innombrables avec le ministère de l'Intérieur, Brigitte et Fabienne, mon assistante, ont mouillé le maillot et je remercie également Monsieur le préfet Patrice MOLLE, pour son appui et ses interventions. Merci Patrice, sans toi.....

Au-delà des limites d'âge pour les administrateurs, du renouvellement du conseil d'administration de 2 ans qui passe à 3, la principale modification porte sur le fait de pouvoir affilier une personne morale. Rappelez-vous, vous aviez voté, il y deux ans, le fait que les titulaires de la RMC des mutuelles ER, CARAC, MER et LFM, pouvaient constituer un groupement et s'affilier sous certaines conditions à la FNAM.

Début septembre, le conseil d'administration de LFM a voté à l'unanimité cette adhésion.

C'est ainsi que 90.000 titulaires de la RMC nous ont rejoint et je salue bien amicalement le Général Anne FOUGERAT, la Présidente de la France Mutualiste.

Nous étions 250.000, nous pouvons maintenant annoncer le chiffre de 340.000 adhérents de la FNAM.

Bien évidemment, il y a beaucoup de doublons, mais c'est aussi le cas pour les autres associations, UNC, FNACA, etc... U.F., UFAC.

A ce sujet, je voudrais rappeler que nous sommes une fédération et que nous prenons en compte les chiffres que vous, Messieurs et Mesdames les Présidents, vous nous annoncez et que nous additionnons en bon comptable.

Je tiens à préciser que ces informations relèvent de votre responsabilité pleine et entière et que c'est à vous de nous tenir informés, des résiliations, des changements d'adresse ou décès de vos adhérents.

D'ailleurs, les demandes de mise à jour de vos listings et appels à cotisations sont d'ores et déjà modifiés pour faire apparaître cette notion de responsabilité.

Avant de céder la parole à la secrétaire générale pour le rapport moral, encore quelques infos :

Signature pour l'acquisition de la Maison Athos de LAURAGAIS le 1er octobre.

Le 9 septembre la Cour de cassation a confirmé les 2 ordonnances de non-lieu concernant les militaires de l'Opération Turquoise, accusés de crime contre l'humanité.

Le Général C.A. de LA FOURCADE, patron de cette opération a lutté 20 ans pour défendre l'honneur de ses soldats. Il a créé une association France Turquoise, affiliée à la FNAM pour cela.

Je connais le Général depuis 40 ans, ensemble à GAP et ALBI.

Il m'a remercié pour notre soutien et moi je voudrais lui rendre hommage car c'est 20 ans de sa vie consacrés à ce combat qui sont enfin récompensés. Sa pugnacité, son intelligence et celle de son équipe ont et on peut le féliciter et l'applaudir.

Cela dit, comme me l'ont proposé le Général Philippe BONNET et le Général Paul DODANE, je l'avais évoqué l'an dernier, il nous faudra étudier ensemble comment appuyer l'action de l'Etat en prévision de nouvelles attaques de ce type.

Nous avons terminé le cycle des réunions régionales des présidents, un réel succès partagé par tous. Hommage au Président Louis PERPOLI qui l'avait réclamé il y a 2 ans.

Merci à Bernard GARNIER et Annie HERMENIER-TELMACE qui les ont organisées et fait les comptes-rendus.

Je veux aussi remercier le Président de la Fédération du Mémorial de l'OTAN, Willy BRETON, affilié à Maginot, qui a magnifiquement organisé la cérémonie du 12 septembre à près de Calais.

Parti de rien, il a su fédérer de nombreux pays membres de l'OTAN et obtenir la reconnaissance de l'Etat français. Plusieurs milliers de personnes et de très nombreux attachés militaires.

Félicitations Willy.

Enfin, vous avez pu visionner et écouter l'hymne de la FNAM. Une clé USB vendue 10€. Une réussite.

Je cède la parole enfin à notre secrétaire générale.

Dominique PRIEUR

Jacques TELMACE

Elodie GUYON